

La Boisseaux Lettre



BULLETIN MUNICIPAL

• Édition Hiver 2024 •

URBANISME

Le lotissement prêt à sortir de terre
p. 4



PORTRAIT DE BOISSELIEN

Théo Brisson, jeune et engagé
p. 8



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Commune aux couleurs de Noël
p. 5



Objectif

Une place à repenser



- Résoudre les problèmes de stationnement et de sécurité
- Donner vie à cet espace, via un aménagement verdoyant
- Accueillir le futur commerce de proximité

Du nouveau
côté associations

Voir p. 10

Le mot du Maire

Chères Boisseliennes, chers Boisseliens,

Je vous présente aujourd'hui le nouveau numéro de notre «Boisseaux lettre». Grâce à elle, nous pouvons échanger sur les projets et la vie de Boisseaux.

Comme vous avez pu le constater, la mairie a commencé la commercialisation des terrains du «lotissement des 4 Vents» depuis quelques mois.

Le commerce de proximité pour lequel une mission de programmation des travaux est en cours afin de démarrer les travaux dans le second semestre 2025.

Une réflexion est également menée pour l'aménagement de la place de la Mairie avec celle engagée pour le commerce de proximité afin de développer un lieu ouvert, paysager et de convivialité.

L'aménagement du bourg est toujours étudié avec notamment le problème récurrent de stationnement. Dans ce sens, le projet de création d'un parking derrière l'ancienne école se finalise, les travaux devraient débuter courant 2025. Par la suite, d'autres parkings devraient voir le jour à côté du square Devaux, au cimetière et à l'ancienne ferme Hervé.

Les autres projets sont toujours menés, parmi lesquels la voie douce allant du bourg à la gare. Actuellement, nous sommes en train d'acquérir le foncier, via l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental, permettant sa réalisation.

La fin de l'année approche à grands pas et je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de très belles fêtes.

Comme tous les ans, les élus distribueront des colis aux anciens du village, moment permettant d'échanger ensemble quelques mots.

Je vous souhaite une bonne lecture et nous nous retrouverons le dimanche 19 janvier après-midi pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre maire,



Patrick Choffy



Merci à Stéphanie Picard, directrice du groupement scolaire de Boisseaux et aux membres des associations locales, pour les informations mises à disposition de notre équipe de rédaction. Merci également à vous, habitants, qui faites vivre notre commune.

Bulletin municipal n°4 « La Boisseaux Lettre »

Directeur de la publication : Patrick Choffy, Maire

Édition : Com' une plume, Inkern Communication

Crédits photos : Commune de Boisseaux, Freepik.com, Vecteezy.com

Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie
de Boisseaux

Sommaire

• **Votre Conseil Municipal**

Vie communale p. 4

• **Retour sur...**

L'année 2024 en bref p. 5

• **Projets 2025**

Une place à réaménager, des parkings en projet et un soutien de 1000 cafés p. 6-7
La ferme Hervé en projet d'étude et la voie douce à créer... p. 7

• **Engagement citoyen**

Portrait de Boisselien, Théo Brisson..... p. 8

• **Vie économique**

Vos démarches administratives p. 9
Nos entreprises à Boisseaux p. 10

• **Nos associations**

Le tissu associatif se développe p. 10
Nos autres associations p. 10

• **Enfance**

La rentrée dans notre école p. 11

• **Bonnes pratiques** p. 11





La cérémonie des vœux du maire à la population se tiendra dimanche 19 janvier, à 17h, à la salle polyvalente.

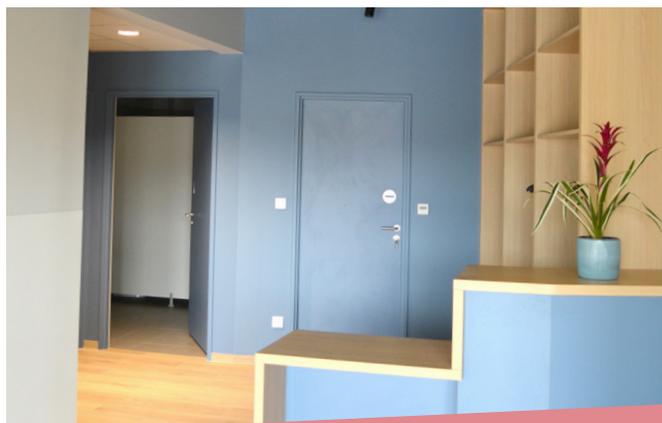
Le lotissement des 4 Vents prêt à accueillir de nouveaux habitants

Le projet de création du nouveau lotissement des 4 Vents prend vie. Situé près de toutes les commodités, il devrait accueillir de nouveaux habitants prochainement. Une quinzaine de lots est à vendre, d'une superficie de 500 à 600 m².

Vous êtes intéressés par l'un de ces terrains ?

Rapprochez-vous de la Mairie, propriétaire des lots et unique interlocuteur, pour connaître toutes les formalités d'achat et les tarifs (aucun frais d'agence à prévoir).

La salle polyvalente vous accueille



Vous souhaitez organiser une fête de famille, un mariage, un anniversaire ou autre événement privé ? Vous êtes une association et comptez réunir la population dans un lieu fonctionnel et spacieux ? Contactez la Mairie pour connaître les tarifs (réservé aux habitants uniquement).

Urbanisme : un atelier pour réinvestir le bâti délaissé

Un atelier de réflexion s'est tenu mardi 12 novembre pour explorer des pistes de réhabilitation du bâti délaissé dans nos villages.

Un atelier organisé par le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Loiret (CAUE 45) s'est tenu à Boisseaux, mardi 12 novembre. Destiné aux élus et techniciens des collectivités, il a permis d'aborder le thème « Réinvestir le bâti délaissé dans les villes et villages ».

Pour rappel, la Commune a dernièrement fait l'acquisition des bâtiments de la ferme Hervé. Ce sujet a permis aux élus présents d'entrevoir des perspectives pour réhabiliter ce site de patrimoine. Cet atelier était animé par l'équipe du CAUE du Loiret, avec l'intervention de Pascal Parras, architecte des bâtiments de France et chef du service Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) du Loiret.

Un parking en projet près du cimetière

La Commune a fait l'acquisition d'un terrain, situé près du cimetière, cet automne. L'idée serait de créer un parking à proximité de ce dernier pour faciliter l'accès lors des visites et des cérémonies d'obsèques.



Contact et informations pratiques

Adresse de la Mairie :

18 rue des Écoles
45480 Boisseaux

Téléphone :

02 38 39 53 87

Mail :

mairie.boisseaux@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi et jeudi, 9h à 12h et de 13h à 17h
Mardi, 13h à 17h
Mercredi et vendredi : fermé au public

mairieboisseaux.fr



L'année 2024 en bref



Un premier repas des aînés réunis dans la salle polyvalente

La commune de Boisseaux a accueilli une soixantaine d'aînés pour un repas mémorable dans la nouvelle salle polyvalente, samedi 21 septembre. Le repas préparé par les Établissements Badaire était offert aux habitants âgés de plus de 65 ans.

Ils ont aussi apprécié un spectacle mêlant magie, mentalisme et humour, grâce à la venue du duo formé par Jean-Luc le Bateleur et Michel Carton. Les doyens de la journée, Mireille Leclerc (89 ans) et Guy Chartier (93 ans) ont été mis à l'honneur.



Cérémonie du 11 novembre

Les élus de Boisseaux se sont rendus au cimetière pour la cérémonie du 11 novembre, rendant hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette commémoration marque la fin de la Première Guerre mondiale et reste un moment de mémoire et de respect pour tous.



Octobre rose

Pour Octobre Rose, la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la Commune a participé activement en illuminant de cette couleur symbolique le bâtiment public à la tombée de la nuit. Ce geste marque l'engagement de Boisseaux pour soutenir la recherche et sensibiliser les habitants au dépistage de ce cancer, le plus fréquent chez les femmes, en France.



La magie de Noël s'installe dans la Commune

Pour les fêtes de fin d'année, la Commune s'est parée de ses plus belles décorations, qui ont été soigneusement réalisées par Yohann Colas, employé communal, et installées dans tout le bourg avec l'aide de quelques élus. Les enfants sont invités à déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet et la Mairie se chargera de les lui faire parvenir!



Projets 2025

Une place à réaménager, des parkings et un commerce à créer

Une place à réaménager pour la sécurité et la convivialité

Suite aux conclusions de l'audit de sécurité, la Commune a engagé une réflexion globale concernant les problématiques de stationnement sur la voie publique dans le bourg et, plus globalement, sur le réaménagement de la place de la Mairie.

L'audit de sécurité réalisé à Boisseaux permet de dresser plusieurs constats, dont le principal est le suivant : de nombreux habitants ne rentrent pas leurs véhicules à l'intérieur de leurs propriétés.

Cette problématique de voitures tampons met à mal la sécurité des usagers et occasionne régulièrement des difficultés, notamment en ce qui concerne la circulation des transports scolaires et des camions procédant à des livraisons dans la Commune.

Suite aux différentes études menées, concernant le développement économique de la Commune, la Municipalité a engagé une réflexion sur le réaménagement de la place de la Mairie.

L'objectif final de ce projet est de résoudre les problèmes de stationnement, de vitesse excessive, mais aussi de valoriser cet espace, via le commerce, l'aménagement paysager et la future voie douce.

Plusieurs propositions ont été évoquées par les partenaires et l'assistant à maîtrise d'ouvrage a dernièrement été mandaté pour travailler sur ce projet et réaliser une étude de faisabilité, concernant les travaux possibles.

Le projet comprend la création d'un commerce de proximité et de plusieurs parkings.

Des parkings en projet

Outre celui prévu près du cimetière (voir p. 4) pour des raisons d'accessibilité, des parkings vont être créés pour résoudre les problématiques de stationnement sur la voie publique.

Le premier parking susceptible d'être réalisé en 2025 sera celui situé derrière l'ancienne école.

D'autres parkings pourraient voir le jour au niveau du square Devaux ainsi qu'à la ferme Hervé, à plus long terme.



Un soutien de 1000 cafés pour la création du commerce de proximité

Le dispositif 1000 cafés permet aux communes rurales de profiter d'outils et d'un accompagnement pour mener des projets visant à **redynamiser les centres-bourgs**.

Dans le cadre du projet de création d'un commerce de proximité à Boisseaux, l'idée serait de créer un restaurant. Ce projet semble avoir recueilli des avis positifs, lors de l'enquête menée dernièrement. Une convention a été passée avec l'organisme 1000 cafés, dans le but de recruter le futur gérant.

Par ailleurs, une étude de faisabilité, pour l'aspect purement des travaux, est en cours avec un bureau d'étude spécialisé dans la réalisation de bâtiments à vocation de restauration.



La ferme Hervé sélectionnée pour un projet de fin d'études

Située sur la place de la Mairie, la ferme Hervé et ses bâtiments font partie du patrimoine historique boisselien. La Commune a acquis cet ensemble immobilier et aimerait, à terme, valoriser ce lieu. Un groupe d'étudiantes a choisi ce site comme sujet d'étude, dans le cadre d'un diplôme en design d'espace.

Un groupe de 4 étudiantes en design d'espace a choisi le site de la ferme Hervé pour un projet de fin d'études. Fin septembre, elles sont venues dans la Commune afin de collecter les premiers éléments qui leur permettront de préparer leurs propositions quant au devenir de ce site que la Commune souhaite valoriser.

Pour enrichir leurs recherches, les élèves scolarisées au lycée Charles-Péguy, à Orléans, ont également fait circuler une enquête auprès des Boisseliens. L'objectif était de recueillir les attentes de chacun.

Une trentaine d'habitants a répondu au questionnaire. La Municipalité remercie les participants pour leurs réponses. Le Conseil Municipal évaluera la pertinence et les possibilités de ces suggestions, au regard des attentes des habitants, des possibilités financières et de réalisation logistique.

Place de la Mairie



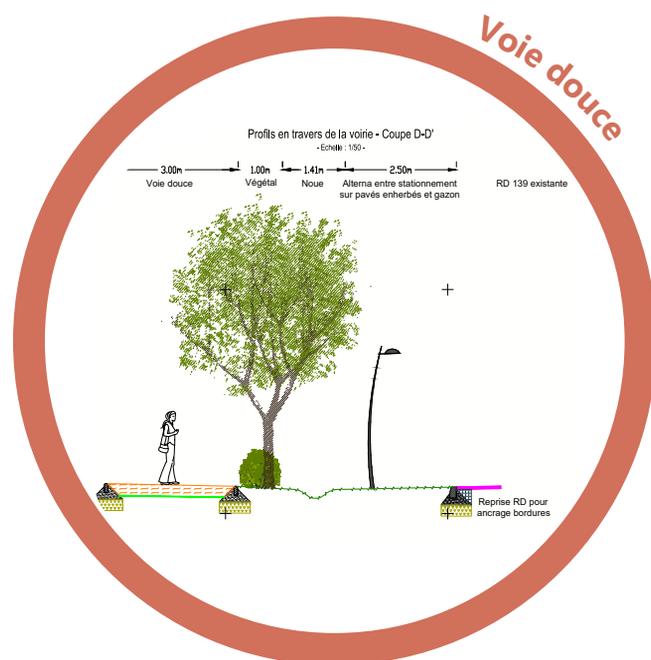
Voie douce: des terrains en cours d'acquisition

Le projet de création d'une voie douce, entre le centre-bourg et la gare SNCF, se poursuit. Des terrains sont en cours d'acquisition.

La réflexion autour du tracé de la future voie douce a été menée en concertation avec le Conseil Départemental du Loiret, la SNCF, en raison de l'existence du pont-rail, et le bureau d'études Terr&Am.

L'objectif est de sécuriser l'accès des piétons et cyclistes qui circulent entre le bourg, l'école, la gare et la zone industrielle et de proposer à tous les usagers une mobilité douce.

Par ailleurs, la Commune a dernièrement mandaté l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLI) pour l'acquisition d'une bande de terrains situés entre le bourg et la gare.



Portrait de Boisselien

Engagement citoyen

Jeune et pompier volontaire : rencontre avec Théo Brisson

À 19 ans, Théo Brisson, habitant de Boisseaux, est à la fois boulanger et sapeur-pompier volontaire. Sa passion pour ce second métier l'a mené à la caserne d'Outarville.

Théo Brisson se distingue par son parcours. Âgé de 19 ans, il est un jeune homme studieux, modeste et fait preuve d'une grande réserve. Depuis l'âge de 15 ans, il vit à Boisseaux avec sa grand-mère, elle-même habitante de la Commune depuis 33 ans.

Après avoir fait ses armes chez les Compagnons du devoir et obtenu son CAP en artisanat boulangerie, il se tourne vers son rêve d'enfant : devenir sapeur-pompier.

De Compagnon du devoir en boulangerie à sapeur-pompier volontaire

Cette vocation s'est confirmée lors d'un stage de 3^e à la caserne du centre de secours principal (CSP) de Pithiviers, où il découvre les manœuvres, l'entraînement et la vie collective. « Ça m'a ouvert les yeux sur ce que c'était d'être pompier ».

Fin 2021, en parallèle de ses études en boulangerie, Théo Brisson se rapproche d'Olivier Lebret, chef de centre à Outarville. « Il m'a appelé et m'a dit "Je voudrais être sapeur-pompier volontaire". Quand j'ai appris qu'il avait fait les Compagnons, je me suis dit que le fonctionnement était proche du nôtre », raconte le chef de centre.

À l'époque, pourtant, Olivier Lebret encourage Théo à prendre le temps de terminer ses études. Son CAP en poche, le jeune homme recontacte le chef de centre pour organiser une rencontre. « Je me suis dit, là, on a quelqu'un de motivé », se souvient le lieutenant Olivier Lebret.

« Un jeune comme ça, c'est royal pour nous »

Une première intervention... à Boisseaux!

Théo Brisson est engagé auprès des sapeurs-pompiers d'Outarville depuis 2023. Sa première intervention? « À l'entrepôt de Boisseaux, en tant qu'observateur, sur le chantier de la zone des Buis. Un conducteur avait été secoué dans son engin agricole », raconte Théo Brisson.

« Dès les premières interventions, il n'a pas hésité à proposer son aide aux collègues. Un jeune comme ça, c'est royal pour nous. Théo fait partie des agents qui donnent le plus de leur temps », reconnaît son chef de centre. « Aider les personnes, être au contact des gens : c'est toujours enrichissant », assure Théo Brisson. Le Boisselien aimerait continuer de se former et éventuellement intégrer la sécurité civile, avant de s'inscrire au concours de sapeur-pompier professionnel, reconnu comme un challenge plutôt difficile.



Le calme de la campagne de Boisseaux

Dans son village, Théo Brisson apprécie le calme et les services de proximité offerts notamment par le distributeur de pain et de produits locaux. « Je ne veux pas habiter en ville. À Boisseaux, je m'y plais », confirme-t-il. Avec Olivier Lebret, ils évoquent aussi le temps où Boisseaux possédait son propre centre de secours, avant qu'Outarville ne regroupe tous les sapeurs-pompiers du secteur. Toujours en quête de nouvelles recrues, le chef de centre reçoit régulièrement des candidatures. « C'est un engagement citoyen qui est très fort, mais très enrichissant! ».

Alors,
pourquoi pas vous ?

Rendez-vous sur sdis45.com,
rubrique « Rejoignez-nous »
ou scannez le code.



Vos démarches administratives



Sécurité routière et permis de conduire

En 2024, une série de réformes a profondément transformé les règles entourant le permis de conduire.

Le but ? Simplifier la gestion des permis et renforcer les mesures de sécurité routière.

Les réformes, en deux mots :

- **Fin de l'obligation de la vignette verte d'assurance :**

Depuis avril 2024, la nécessité d'afficher une vignette verte d'assurance sur le véhicule est retirée, répondant à une efficacité améliorée des systèmes de contrôle électronique.

- **Financement du permis moto par le CPF :** Depuis janvier 2024, le permis moto (catégorie A) peut être financé via le Compte personnel de formation (CPF), sous certaines conditions, élargissant ainsi l'accès à la formation à un plus grand nombre d'utilisateurs.

- **Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h :** Bien qu'il n'y ait plus de retrait de points pour ces infractions, les amendes continuent de servir de mesure dissuasive. Pour les conducteurs risquant la perte de leur permis due à des infractions, un stage de récupération de points, agréé par la préfecture du Loiret à proximité de Boisseaux et accessible via LegiPermis, est disponible ici : <https://www.legipermis.com/stage-recuperation-points>.

- **Démarches d'immatriculation et titres d'identité :** Avec France Titre, le processus pour les demandes de permis de conduire, de carte d'identité, d'immatriculations ou d'inscription au permis de conduire est facilité : <https://ants.gouv.fr>.

- **Âge minimal de 17 ans pour l'épreuve pratique :** L'âge minimal requis pour passer l'épreuve pratique du permis de conduire est abaissé à 17 ans, encourageant une formation anticipée pour les jeunes conducteurs souhaitant acquérir de l'autonomie.

- **Permis numérique sur le téléphone :**

L'introduction de la version numérique du permis de conduire via l'application France Identité simplifie la présentation du permis lors des contrôles routiers et la gestion des informations de conduite : <https://france-identite.gouv.fr>.

Nos entreprises à Boisseaux

- **DS MAÇONNERIE RÉNOVATION**

Travaux de maçonnerie générale et rénovation

06 07 77 32 46

dsmaconnerie.renovation@hotmail.com

- **EURL HERLIS**

Taxi (toutes distances)

06 84 78 05 81

hermann.khindou@gmail.com

- **FDI 91**

Dépannage informatique à domicile

06 31 18 38 70

contactfdi91@gmail.com

- **La Ferme de la Recette**

Gîte de France (4 épis)

06 08 94 33 71

contact@lafermedelarecette.fr

- **SARL LPS Bâtiment**

Entreprise générale de bâtiment

06 71 40 27 67

lpibatiment@outlook.fr

- **Tout Temps Douceur**

Esthéticienne à domicile

07 70 11 98 93

touttempsdouceur@gmail.com

- **TP Menuiserie**

Menuiseries sur mesure

06 86 61 02 08

tpmenuiserie@orange.fr

- **4RTECH**

Électricité générale

Courant forts et courants faibles

07 83 03 53 57

electricite4rtech@gmail.com

Nouvelle
entreprise

Nos associations

Le tissu associatif se développe

Un club de pétanque en devenir

Un club de pétanque pourrait être créé à Boisseaux, sous l'impulsion de Didier Slous. Pour soutenir ce projet, les personnes intéressées doivent simplement se faire connaître. Selon le nombre d'adhérents, leurs disponibilités et leurs envies, les entraînements pourraient avoir lieu une à deux fois par semaine et des tournois inter-Boisseaux ou avec les joueurs proches de Toury et Angerville pourraient aussi être organisés. La Commune souhaiterait créer un terrain de pétanque aux abords de l'école, un projet auquel les membres du club pourraient être associés.



Responsable technique retraité, dans le domaine du transport pneumatique, Didier Slous organise régulièrement des tournois pour son loisir avec des proches boulistes, chez lui. L'idée de créer un club est née suite au cadeau d'un ami: une fausse plaque de club de pétanque (voir photo) pour orner son jardin et rappeler aux joueurs que l'essentiel est de partager de bons moments entre amis.

Contact: 06 83 21 47 13.

Humanité du monde : une association pour la solidarité

Créée en juillet 2023, l'association Humanité du monde vise à soutenir l'intégration sociale en France et à l'étranger, notamment auprès des personnes sans abri et en marge de la société. L'amélioration de l'accès à l'éducation est aussi une priorité. Elle compte 8 membres et 10 adhérents, dont le président, Yves Pierre-Louis, et Ivana Pierre-Louis, trésorière.



À ce jour, des marchés de Noël, des maraudes, un gala de charité, une brocante, ou encore un tournoi de football, samedi 28 septembre au city stade de Boisseaux, ont été organisés. L'un des projets phares de l'association est de créer un centre de santé en Haïti, visant à améliorer l'accès aux soins, privilégier la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.

Contact: 06 83 35 22 40 / 07 82 65 37 58 ou par mail: humanitedumonde@gmail.com

Nos autres associations

• Afrique-sur-Loire

Présidente: Inès Kihindou
Trésorier: Hermann Kihindou
Contact: 06 25 31 34 51
ou afriquesurloire@gmail.com

• Association culturelle chrétienne franco-coréenne

Présidente: Sook-Hee Youn
Co-président: Jean-Louis Bouzembrak
Trésorière: Marie Roméas
Directeur de l'organisation / secrétaire: Deuk-Gu Youn
Contact: 06 29 81 60 58 ou younaccfc@gmail.com

• Association de chasse

Président: Alain Bergez
Trésorier: Joël Carré
Contact: M. Bergez 02 38 39 61 93
ou M. Carré au 02 38 39 62 97

• Club d'animation familiale

Présidente: Marie-Chantale Houdas
Trésorière: Muriel Lecorre
Secrétaire: Marie-Angélique Peyraud
Contact: 02 38 39 53 86



La rentrée dans notre école

Lors de la rentrée de cette année scolaire 2024-2025, l'école a accueilli 92 enfants. L'équipe encadrante se compose de 6 enseignantes, 2 ATSEM et 3 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap). L'établissement est sous la direction de Stéphanie Picard.

Le groupe scolaire des 4 Vents compte 5 classes, dénombrant entre 16 et 20 élèves, répartis comme suit:

- Toute petite section (1), petite section (13) et moyenne section (6)
- Grande section (9) et CP (10)
- CE1 (14) et CE2 (5)
- CE2 (11) et CM1 (7)
- CM1 (5) et CM2 (11)



Au programme de cette première période, le groupe scolaire des 4 Vents a participé à l'action de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret (CCPNL) sur la place des écrans dans les familles.

La problématique du harcèlement, la notion d'empathie et l'importance de la parole ont également été abordées dans le cadre de la « Journée Non au harcèlement », jeudi 7 novembre.

Bonnes pratiques

Stationnement



Il est rappelé que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique est interdit.

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de stationner vos véhicules à l'intérieur de votre domicile.

Déjections canines



Les excréments de votre animal sur la voie publique doivent être ramassés, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 150€. Les chiens doivent être tenus en laisse, dans les lieux publics ou ouverts au public.

Feu de plein air



Le brûlage de déchets verts et les feux de plein air sont interdits dans le Loiret. Les végétaux peuvent être transportés jusqu'à la déchetterie de votre choix, l'une d'elles se situant sur la RD97, entre Bazoches-les-Gallerandes et Acquebouille.

Nuisances sonores



L'entretien des espaces verts (tondeuse ou débroussailleuse) et le bricolage ne doivent pas constituer des bruits intenses, répétitifs, qui durent ou qui nuisent à la santé de l'homme.

- **En semaine:** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- **Le samedi:** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés:** de 10 h à 12 h



Mairie de Boisseaux

- **Adresse**

18 rue des Écoles - 45480 Boisseaux

- **Téléphone**

02 38 39 53 87

- **Mail**

mairie.boisseaux@wanadoo.fr

- **Horaires**

lundi: 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

mardi: 13 h à 17 h

mercredi: fermé au public

jeudi: 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

vendredi: fermé au public

COMMUNE

connectée

- **Site Internet**

<https://mairieboisseaux.fr>

- **Facebook** 

- **Panneau Pocket**

<https://app.panneaupocket.com/ville/2077859000-boisseaux-45480>



La Boisseaux Lettre

Mairie de Boisseaux | Bulletin n° 4 | Édition Hiver 2024